

Le colonel commandant de corps Audeoud

Autor(en): **Feyler, F.**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **62 (1917)**

Heft 12

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le colonel commandant de corps Audeoud.

Le sentiment public qui s'est manifesté à la nouvelle de la mort du colonel Audeoud a été très particulier. Sous les hommages adressés à l'homme et au chef aimé, on a discerné un regret patriotique profond et peut-être une vague inquiétude. C'est qu'en ce moment où notre haut commandement est l'objet de si fréquentes critiques et où son action provoque des controverses sans cesse renaissantes, le colonel Audeoud était un de nos rares, très rares officiers, que personne ne discutait. Il était accepté par tout le monde, sans exception : il avait le bénéfice de la confiance générale, et l'impression qu'il éveillait dans nos milieux tant civils que militaires était qu'aussi longtemps qu'il serait là, nos réserves ne seraient pas épuisées. Aussi son départ a-t-il fait plus que créer un vide ; on y a vu un affaiblissement.

Deux circonstances, entre autres, l'expliquent.

La première, de nature militaire, était sa connaissance du métier, dominée par un esprit assez élevé pour lui éviter de jamais tomber dans le formalisme et dans la routine. Il éclairait constamment son enseignement, sur le terrain comme à la salle des conférences et dans la conduite de ses troupes, à la lumière des principes généraux. L'instruction qu'il donnait était une instruction vivante. La tactique qu'il enseignait n'était pas un simple jeu de mouvements ; sous les gestes des muscles, on sentait courir le sang qui vivifie et qui anime ; elle s'inspirait constamment des théories issues des faits de guerre du passé, contrôlées et vérifiées par l'observation des faits de guerre les plus récents. C'était un enseignement au plus haut degré scientifique, donc fécond parce que ne s'égarant pas dans les spéculations de l'imagination et de la fantaisie. Comme en outre cet esprit toujours curieux de son propre perfectionnement était d'une grande souplesse, qu'il ne s'arrêtait jamais aux idées préconçues qui sont l'écueil

des doctrinaires, et qu'il se soumettait continuellement à la recherche des réalités, à l'examen de l'indication des faits, il était toujours prêt à adapter à ces indications la résolution qu'elles dictaient logiquement. Le tout était naturel, simple, sans recherche d'apparat, sans effort. Moins brillant qu'un autre Genevois qui le précéda aux Ecoles centrales, le colonel E. de la Rive, qui fut de la lignée des grands professeurs militaires, le colonel Audeoud était plus conducteur d'hommes, plus près du soldat, donc plus directement agissant.

Cette constatation conduit à la seconde circonstance qui explique son autorité partout acceptée. Elle intéresse non plus le technicien ou le professionnel, mais l'homme. Quoique chef et ne plaisantant pas sur les nécessités de la discipline qui veulent que le chef commande, en application de sa responsabilité d'organisateur, et que les subordonnés obéissent en application de leur responsabilité d'exécutants, il n'oubliait jamais qu'il s'adressait à des êtres comme lui, ayant leur part d'intelligence grande ou médiocre, leurs sentiments généreux ou mesquins, leur volonté consciente ou brumeuse, mais tous hommes jouant leurs rôles inégaux mais réels dans la coopération générale, et ayant droit, par conséquent, aux égards que mérite toute collaboration. Il n'était pas de ceux qui font une théorie sur la conduite « de la troupe » et s'imaginent que la discipline réside dans l'obligation « pour la troupe » de se soumettre à leur théorie, pour cela seul que cette théorie est celle du chef. Il savait que si une troupe, comme tout être collectif, a des qualités bonnes ou mauvaises, qui sont un composé et non une addition des qualités individuelles, elle n'absorbe pas néanmoins les individus au point de les supprimer comme tels. A côté de la troupe, il n'oubliait pas le soldat, quel que fut son grade ; et il n'oubliait pas surtout non seulement que le soldat avait, en sa qualité de citoyen, les droits de tous aux affaires publiques, mais qu'il était un compatriote. Le chef était donc ferme selon ses devoirs de chef, mais l'homme restait bienveillant et poli selon ses devoirs sociaux, et le compatriote demeurait en communion d'esprit avec ses compatriotes dans l'amour partagé pour la patrie et au service de la patrie.

De là le tact avec lequel le colonel Audeoud réglait ses relations avec chacun, amis ou indifférents, civils et militaires, autorités ou personnes privées. Il en imposait par ses qualités personnelles et n'avait qu'à s'y plier, en toute simplicité, sans recourir aux artifices des médiocres qui masquent leur médiocrité ou sous la morgue, ou sous la grossièreté, ou sous le dédain d'autrui, ou sous le formalisme, ou sous le pédantisme de prescriptions impératives qui dispensent de réfléchir.

Enfin, à ces qualités précieuses de l'intelligence et du cœur, le colonel Audeoud joignait un esprit gai et la joie de vivre. Il était un homme sain. Pas plus que les autres, il n'ignorait les troubles de l'existence, mais il ne se laissait pas abattre par eux. Il avait du ressort, et cela aussi contribuait à son autorité. Il joignait l'endurance de l'âme à l'endurance du corps.

Ainsi s'explique et se justifie sa belle, son utile carrière toute de succès mérité. Ainsi s'expliquent aussi les regrets qu'il laisse après lui.

Colonel FEYLER.

Alfred Audeoud est né à Genève en 1853. Il fit des études de droit.

Sa carrière militaire débuta dans l'infanterie. En 1876, il est lieutenant au 10^e bataillon, premier lieutenant en 1879, capitaine en 1883. En 1887, il passe à l'état-major général. Major en 1889, il est lieutenant-colonel en 1893, colonel en 1896, chef d'état-major de la 2^e division, puis du 1^{er} corps d'armée. Peu de temps après, il est nommé instructeur en chef de la 1^{re} division, poste qu'il occupa jusqu'en 1899, date à laquelle il succéda au colonel Edmond de la Rive en qualité de directeur des Ecoles centrales à Thoune. En 1908, le Conseil fédéral lui confia le commandement de la 1^{re} division, puis celui de la 4^e. Entre temps, il avait eu l'occasion de commander une division de manœuvre en 1901. Enfin, en décembre 1912, il est promu au grade de commandant de corps d'armée, et succède au colonel Pierre Isler, à la tête du 1^{er} corps d'armée. A la date de sa mort, il commandait depuis mai les troupes d'occupation du front sud.

Le colonel Audeoud n'a pas laissé d'ouvrages militaires, à notre connaissance. En revanche, il a collaboré à diverses reprises à la *Revue militaire suisse*, écrivant entre autres des comptes rendus de manœuvres. Ses derniers articles ont exposé la guerre balkanique de 1912.

